



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 18 décembre 2019
(OR. en)

14883/19
PV CONS 67
TRANS 574
TELECOM 379
ENER 536

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et énergie)
2, 3 et 4 décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	4
----	----------------------------------	---

TRANSPORTS

Délibérations législatives

2.	Règlement sur les droits et obligations des voyageurs ferroviaires.....	4
3.	Troisième train de mesures sur la mobilité.....	4
	Règlement relatif à des mesures de rationalisation pour la réalisation du réseau transeuropéen de transport (RTE-T)	

Activités non législatives

4.	Services de transports numériques aux personnes: prochaines étapes pour des solutions européennes durables.....	5
----	---	---

Délibérations législatives

5.	Premier train de mesures sur la mobilité	5
	Directive modifiant la directive 1999/62 sur l'eurovignette (directive relative à la taxation routière)	

Activités non législatives

6.	Avenir du ciel unique européen.....	5
----	-------------------------------------	---

Divers

7.	a) Propositions législatives en cours d'examen	6
	b) Troisième conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière (Stockholm, 19 et 20 février 2020)	6
	c) Programme de travail de la prochaine présidence.....	6
	d) Situation des bateaux de navigation intérieure de petite taille existants en lien avec les dispositions transitoires des exigences techniques applicables aux bateaux de navigation intérieure.....	6

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Délibérations législatives

8.	Règlement "vie privée et communications électroniques"	6
----	--	---

Activités non législatives

9. L'Union européenne en tant que plaque tournante en matière d'utilisation éthique des données. 7
10. Conclusions relatives à l'importance de la 5G pour l'économie européenne et à la nécessité d'atténuer les risques pour la sécurité liés à la 5G 7

Divers

11. a) Propositions législatives en cours d'examen 7
- b) Conférence sur l'économie des données (Helsinki, 25 et 26 novembre 2019)..... 8
- c) Conférence sur l'administration numérique (Helsinki, 22 octobre 2019) 8
- d) Programme de travail de la prochaine présidence..... 8
12. Approbation des points "A" 8
- Liste des activités non législatives

ÉNERGIE

Activités non législatives

13. Intégration intelligente des secteurs: promotion des énergies propres 8
14. Suivi de la communication sur les projets de plans nationaux en matière d'énergie et de climat intitulée "Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat" 9
15. Priorités de la nouvelle Commission en matière de politique énergétique..... 9

Divers

16. a) Pourparlers trilatéraux sur le gaz et perspectives d'hiver pour la sécurité de l'approvisionnement en gaz 9
- b) Proposition législative en cours d'examen 9
- c) Derniers développements en matière de relations extérieures dans le domaine de l'énergie 10
- d) Compte rendu concernant la conférence sur le plan SET 10
- e) Programme de travail de la prochaine présidence..... 10
- f) Prochaines étapes dans la mise en œuvre des recommandations en matière de sûreté nucléaire formulées dans le rapport UE d'examen par les pairs du "test de résistance" de la centrale nucléaire biélorusse..... 10
- g) Activités illégales récemment menées par la Turquie en mer Méditerranée 10

- ANNEXE - Déclarations à inscrire au procès-verbal du Conseil 11

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour figurant dans le document 14395/19.

Sous "Divers", le point 7.d) a été ajouté sur demande de la délégation néerlandaise,
le point 16.f) a été ajouté sur demande de la délégation lituanienne, et le point 16.g) a été
ajouté sur demande de la délégation grecque.

TRANSPORTS

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Transports terrestres

**2. Règlement sur les droits et obligations des voyageurs
ferroviaires**



14047/19 + COR 1
12442/17 + ADD 1

Orientation générale ⁽¹⁾

Le Conseil a arrêté l'orientation générale concernant les droits des voyageurs ferroviaires,
dont le texte figure à l'annexe du document 14047/19 + COR 1.

Questions horizontales

**3. Troisième train de mesures sur la mobilité
Règlement relatif à des mesures de rationalisation pour la
réalisation du réseau transeuropéen de transport (RTE-T)
*Orientation générale ⁽¹⁾***



14401/19
+ ADD 1 REV 1
9075/18

Le Conseil a arrêté l'orientation générale concernant la proposition concernant des mesures de
rationalisation en vue de progresser dans la réalisation du réseau transeuropéen de transport,
dont le texte figure à l'annexe du document 14401/19 + ADD 1 REV1. L'Allemagne a
présenté une déclaration, dont le texte figure en annexe.

Activités non législatives

Questions horizontales

4. **Services de transports numériques aux personnes:**  14063/19
prochaines étapes pour des solutions européennes durables
Débat d'orientation

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur "Les services de transport numériques aux personnes: prochaines étapes pour des solutions européennes durables".

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Transports terrestres

5. **Premier train de mesures sur la mobilité**   14383/19
Directive modifiant la directive 1999/62 sur l'eurovignette
(directive relative à la taxation routière)
Orientation générale ⁽¹⁾ 9672/17 + ADD 1

Le Conseil n'a pas pu se mettre d'accord sur une orientation générale sur la directive modifiant la directive 1999/62 sur l'eurovignette.

Activités non législatives

Transports aériens

6. **Avenir du ciel unique européen**  13782/19
Débat d'orientation

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur l'avenir du ciel unique européen. Le Conseil a invité la Commission à fournir des informations détaillées sur les éléments du projet de paquet législatif CUE II+ qu'il pourrait être nécessaire de mettre à jour, afin de permettre aux instances préparatoires du Conseil de procéder, si besoin est, à des ajustements, et de faire avancer le dossier. Le Conseil a également demandé à la Commission de fournir aussi largement que possible des documents et informations détaillés à l'appui de ses propositions et d'analyser les avantages et les conséquences qui pourraient découler desdites propositions.

Divers

7. a) **Propositions législatives en cours d'examen**
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

**Directive mettant fin aux changements d'heure
saisonniers**

 12118/18

Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence concernant la directive mettant fin aux changements d'heure saisonniers.

- b) **Troisième conférence ministérielle mondiale sur la
sécurité routière (Stockholm, 19 et 20 février 2020)**
Informations communiquées par la délégation suédoise

 14039/19

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation suédoise.

- c) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation croate

14472/19

- d) Situation des bateaux de navigation intérieure de petite
taille existants en lien avec les dispositions transitoires
des exigences techniques applicables aux bateaux
de navigation intérieure
*Informations communiquées par la délégation
néerlandaise*

14686/19

SESSION DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2019

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

8. **Règlement "vie privée et communications électroniques"**
Rapport sur l'état des travaux

 14447/19
5358/17

Le Conseil a pris acte du rapport de la présidence sur l'état d'avancement des travaux.

Activités non législatives

9. L'Union européenne en tant que plaque tournante en matière d'utilisation éthique des données

 14070/19

Débat d'orientation

Le Conseil a discuté de la marche à suivre concernant l'économie européenne fondée sur les données compte tenu de la proposition visant à faire de l'Union européenne une plaque tournante en matière d'utilisation éthique des données. Entre autres questions, il a examiné la manière d'encourager le partage de données entre entreprises ainsi que d'assurer une approche centrée sur l'humain, le respect de la vie privée et la sécurité, afin de renforcer la confiance dans l'économie des données. Les échanges ont apporté des orientations précieuses pour la suite des travaux de l'UE dans ce domaine.

10. Conclusions relatives à l'importance de la 5G pour l'économie européenne et à la nécessité d'atténuer les risques pour la sécurité liés à la 5G

 14368/19

Adoption

Le Conseil a adopté ses conclusions, dont le texte figure dans le document 14368/19.

Le Conseil a envisagé de suivre une approche globale, fondée sur les risques, en ce qui concerne la sécurité des réseaux 5G, soulignant que des facteurs non techniques devraient aussi être pris en considération lors de l'élaboration du profil de risque d'un fournisseur.

Les composants des réseaux qui sont essentiels pour la sécurité nationale ne devraient pouvoir provenir que de parties dignes de confiance.

Divers

11. a) Proposition législative en cours d'examen

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Règlement établissant le Centre européen de compétences  12104/18
en matière de cybersécurité et le Réseau de centres
nationaux de coordination

Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- b) **Conférence sur l'économie des données** [2] 14353/19
(Helsinki, 25 et 26 novembre 2019)
Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.
- c) **Conférence sur l'administration numérique** [2] 14377/19
(Helsinki, 22 octobre 2019)
Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.
- d) **Programme de travail de la prochaine présidence** 14281/19
Informations communiquées par la délégation croate

SESSION DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019

12. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives 14421/19

Le Conseil a adopté les points "A" dont la liste figure dans le document 14421/19, y compris les documents COR et REV présentés pour adoption.

ÉNERGIE

Activités non législatives

13. **Intégration intelligente des secteurs: promotion des énergies propres** [2] 13854/19
Débat d'orientation

Le Conseil a procédé à un **débat politique** sur l'intégration sectorielle, sur la base d'une note et d'un questionnaire de la présidence. Les ministres ont pu, à cette occasion, mettre en avant leurs priorités respectives, et ont invité la COM à d'abord évaluer la mise en œuvre du cadre actuel.

14. Suivi de la communication sur les projets de plans nationaux en matière d'énergie et de climat intitulée "Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat"

 14062/19
10251/19

Échange de vues

Les ministres ont procédé à un **échange de vues** sur la base d'une note de la présidence, une attention particulière étant portée aux "écarts d'ambition" des contributions prévues par les États membres dans leurs PNEC pour atteindre les objectifs de l'UE pour 2030 en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Les écarts d'ambition restants sont probables, notamment pour ce qui est de l'objectif d'efficacité énergétique.

15. Priorités de la nouvelle Commission en matière de politique énergétique

 14060/19

Échange de vues

La commissaire européenne Kadri Simson a présenté les nouvelles priorités politiques de la COM dans le domaine de l'énergie, l'accent étant mis sur les personnes, la planète, les partenaires. Les ministres se sont félicités de ces priorités et ont exposé leurs points de vue sur l'importance de diverses politiques et mesures dans le domaine de l'énergie. Les échanges ont apporté des orientations précieuses pour la poursuite, par la Commission, de travaux visant à élaborer des initiatives législatives et non législatives.

Divers

- 16. a)** Pourparlers trilatéraux sur le gaz et perspectives d'hiver pour la sécurité de l'approvisionnement en gaz
Informations communiquées par la Commission

14227/19

b) Proposition législative en cours d'examen

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Règlement sur l'étiquetage des pneumatiques
Informations communiquées par la présidence

  14495/19
9185/18 + ADD 1

La présidence a informé le Conseil de l'état d'avancement des travaux et des prochaines étapes à venir. En particulier, elle a rappelé que: 1) un accord politique provisoire sur ce dossier a été trouvé avec le PE au cours d'un dernier trilogue tenu le 13 novembre; 2) la commission ITRE a approuvé cet accord politique le 4 décembre au matin, et 3) le processus d'adoption sera achevé d'ici quelques mois. Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- c) **Derniers développements en matière de relations extérieures dans le domaine de l'énergie** 14235/19
Informations communiquées par la Commission

La Commission a souligné l'importance de la dimension extérieure du pacte vert pour l'Europe. La Commission promouvra activement la transition vers une énergie propre dans les enceintes internationales telles que l'AIE et la conférence ministérielle sur l'énergie propre ainsi que dans le cadre de protocoles d'accord (MoUs) avec des pays tiers. Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- d) **Compte rendu concernant la conférence sur le plan SET (Helsinki, du 13 au 15 novembre 2019)** 14228/19
Informations communiquées par la présidence

La 13^e conférence annuelle sur le plan SET, organisée par la Commission et la présidence finlandaise, s'est tenue à Helsinki du 13 au 15 novembre 2019. Elle a principalement porté sur la recherche et l'innovation dans le secteur de l'énergie afin de renforcer la prédominance industrielle de l'Europe. Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- e) **Programme de travail de la prochaine présidence** 14236/19
Informations communiquées par la délégation croate

- f) **Prochaines étapes dans la mise en œuvre des recommandations en matière de sûreté nucléaire formulées dans le rapport UE d'examen par les pairs du "test de résistance" de la centrale nucléaire biélorusse** 14761/19
Informations communiquées par la délégation lituanienne

- g) **Activités illégales récemment menées par la Turquie en mer Méditerranée**
Informations communiquées par la délégation grecque



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

Déclarations relatives aux points "B" législatifs figurant dans le document 14395/19

Concernant le point 3 de la liste des points "B":	Troisième train de mesures sur la mobilité Règlement relatif à des mesures de rationalisation pour la réalisation du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) <i>Orientation générale</i>
--	--

DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

"L'Allemagne part du principe que les dispositions du projet actuel relatives à l'accélération de la procédure visent uniquement le déroulement de la procédure et l'organisation formelle de la procédure et sont sans préjudice des critères substantiels d'évaluation résultant des dispositions de droit matériel.

En particulier, l'Allemagne part du principe que la limitation fondamentale à quatre ans de la durée pour mener à bien la procédure d'octroi des autorisations, qui est envisagée à l'article 6, paragraphe 1, du projet d'orientation générale ne saurait être considérée comme rendant nécessaire ni être utilisée pour justifier de prévoir une limitation quant au fond de la portée de l'évaluation concernant les exigences de protection de l'environnement ou d'abaisser les critères d'évaluation à respecter en matière de protection de l'environnement dans le cadre de la procédure, que ce soit lors de la transposition des dispositions de la directive en droit national ou lors de l'application du droit national conformément à la directive."
